



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Votre bulletin d'information municipal

Juin 2010 – Vol. 5 – n° 2



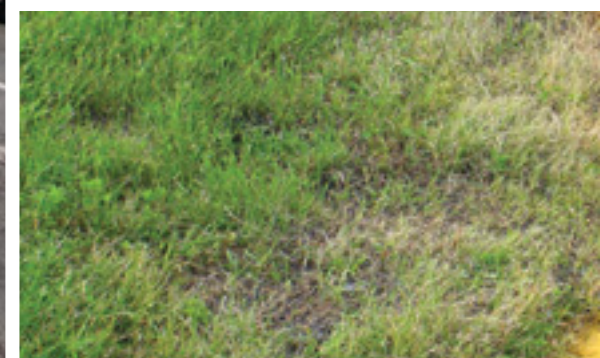
Relance du projet de revitalisation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier



Les activités de l'été !



Info-travaux 2010



Pesticides : attention !

Exclusivement en ligne !

www.villemsh.ca

Mot du maire



Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Comme vous le savez, le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier appartient au ministère des Transports du Québec (MTQ). Ce dernier planifie depuis des années de faire la réfection de l'aspect voirie de ce boulevard. Tous les autres travaux que nous qualifions « d'urbanisation » relèvent de notre ville. À la suite du report de ce vaste chantier en 2009, nous en planifions actuellement la réalisation avec le MTQ pour 2011.

Ce que nous appelons « urbanisation » consiste à harmoniser cette autoroute avec les besoins des citoyens de tous âges et, de façon générale, à améliorer notre qualité de vie. Ceci inclut des aspects touchant la sécurité, la fluidité de la circulation, l'environnement et l'esthétique. On peut facilement affirmer qu'il s'agit d'une réalisation dont les avantages sont projetés sur environ 30 ans et qui atténueront les effets négatifs de cette barrière, une cicatrice du passé sur le visage de Mont-Saint-Hilaire située au pied de la Réserve mondiale de la Biosphère.

Je vous invite à une grande vigilance afin que ce projet soit digne d'une vision à long terme, sans pour autant menacer la réalisation d'autres projets importants et prioritaires pour l'avenir de notre communauté.

Cette vigilance doit être accompagnée d'un regard critique et constructif.

Je vous invite à lire les renseignements qui vous seront communiqués et à assister aux rencontres.

N'hésitez pas à communiquer avec moi. Il s'agit d'un projet collectif dont les retombées seront collectives.

Je vous remercie de votre attention.

A handwritten signature in cursive script that reads "Michel Gilbert".

Michel Gilbert
Maire



Mont-Saint-Hilaire relance le projet de revitalisation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier

En route vers...

Revitalisation Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier

La Ville relance un projet majeur de développement sur son territoire : la revitalisation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier. Pour assurer la planification des prochaines étapes de ce dossier structurant, la Ville met en place une campagne d'information et de consultation auprès des citoyens.

En effet, la Ville étudie actuellement les diverses composantes de cette revitalisation. La réfection de cette artère de premier plan pour Mont-Saint-Hilaire, traversant le territoire sur plus de deux kilomètres et fréquentée par des milliers d'automobilistes quotidiennement, contribuera à accroître la sécurité des usagers et à favoriser l'accessibilité au centre-ville pour tous les citoyens.

La mise en place de ces nouvelles infrastructures vise à développer et à revaloriser le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier en une artère urbaine complète et intégrée dans une première phase de la rue De Rouville à la rue Vendôme.

Phase 1 : de la rue de Rouville à la rue Vendôme
(2011-2012)

Phase 2 : de la rue Vendôme à la rue des Bernaches
(après 2013)

Un projet d'avenir...



*Pour un milieu de vie dynamique
et attrayant pour tous les citoyens!*

Mont-Saint-Hilaire relance le projet de revitalisation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (suite)

LES OBJECTIFS VISÉS

1. Améliorer la sécurité des citoyens de tous les âges
2. Favoriser l'accessibilité des secteurs isolés vers le centre-ville
3. Ajouter l'embellissement, l'aménagement et la convivialité de cette artère
4. Favoriser un milieu de vie agréable, dynamique et attrayant au cœur de la ville, à flanc de montagne, dans le respect de l'environnement

LES ÉTAPES DE LA CONSULTATION

Pour aller de l'avant dans sa démarche et orienter ses décisions, la Ville souhaite recevoir les commentaires et les suggestions de la population à l'égard de ce projet d'envergure et des scénarios d'aménagement (concepts) proposés.

- Un dépliant d'information sur le projet sera distribué prochainement à tous les citoyens.
- De plus, la Ville effectuera un sondage téléphonique au cours du mois de juin.
- En tout temps, vous êtes invités à soumettre votre opinion sur le projet par le biais d'un mémoire.
- Au terme de cette période de consultation, soit d'ici la fin de l'été, une soirée d'information sera organisée pour annoncer le contenu des mémoires reçus et les modifications apportées au projet ainsi que dévoiler le concept final de revitalisation du boulevard.

LES PRINCIPAUX ASPECTS DE LA REVITALISATION

- la réhabilitation des infrastructures urbaines; (réseaux d'égouts et d'aqueduc, etc.);
- la reconstruction de la chaussée (responsabilité MTQ);
- l'ajout de trottoirs et le réaménagement de pistes cyclables;
- le réaménagement des intersections et traverses piétonnières;
- la réduction des surfaces de pavage au profit des piétons;
- l'installation de nouveau mobilier urbain, d'éclairage de rue et d'aménagement paysager;
- un sentier polyvalent temporaire entre la rue Boisée et la rue des Bernaches (phase I);
- l'enfouissement des utilités publiques, s'il y a lieu;
- un carrefour giratoire à Grande-Allée (phase 2).

COÛTS PRÉLIMINAIRES ET RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

SCÉNARIO 1



Concept d'aménagement type
Boul. De Boucherville – Saint-Bruno-de-Montarville

- un éclairage de rue conventionnel
- un aménagement paysager
- un mobilier urbain

Coût total – Ville : 4,6 millions \$
Coûts à l'ensemble : 3,9 millions \$
Coûts aux riverains : 700 000 \$

Simulation – Compte de taxes résidentiel

Propriété moyenne de 250 000 \$

Avec l'enfouissement des utilités publiques
(5 millions supplémentaires) : **105 \$** / 20 ans

Sans l'enfouissement des utilités publiques : **46 \$** / 20 ans

SCÉNARIO 2



Photo-montage – intersection rue Radisson et
boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire

Comprenant un volet d'embellissement :

- un éclairage de rue urbain et esthétique
- un aménagement paysager et une plantation d'arbres bonifiés
- un mobilier urbain bonifié
- des trottoirs élargis

Coût total – Ville : 9 millions \$
Coûts à l'ensemble : 7,2 millions \$
Coûts aux riverains : 1,8 million \$

Simulation – Compte de taxes résidentiel

Propriété moyenne de 250 000 \$

Avec l'enfouissement des utilités publiques
(5 millions supplémentaires) : **144 \$** / 20 ans

Sans l'enfouissement des utilités publiques : **85 \$** / 20 ans

PARTICIPEZ : VOTRE OPINION COMPTE !

La Ville désire connaître votre opinion. Pour soumettre votre choix de scénario, vos commentaires ou suggestions à l'égard des aspects de ce projet de revitalisation, il suffit de transposer vos idées sur papier :

- par écrit, en format papier et dactylographié (ex. Word)

Date limite : 13 août 2010

Pour transmettre votre document par courriel électronique :

information@villemsh.ca

Pour déposer votre document en personne ou par la poste :

**a/s Projet de revitalisation du
boul. Sir-Wilfrid-Laurier**

Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire, Qc J3H 3M8

Pour information sur le dépôt des mémoires : 450 467-2854 poste 2200

Mont-Saint-Hilaire récompensée pour l'intégration des œuvres de Jordi Bonet dans un bâtiment de la ville

La Ville a reçu dernièrement le Prix Culture et développement, une reconnaissance attribuée par le réseau *Les Arts et la Ville*, pour l'intégration des œuvres de l'artiste Jordi Bonet



L'œuvre L'Homme soleil est installée dans le hall d'entrée du Pavillon Jordi-Bonet situé au 99, rue du Centre-Civique.

dans un bâtiment de la ville. « Nous sommes honorés de cette reconnaissance pour ce projet symbolique. Le 30^e anniversaire du décès de Jordi Bonet, un grand artiste d'ici, a été souligné l'an dernier par l'installation de deux de ses œuvres, soit les 12 céramiques composant *La nature en mouvement* ainsi que *L'Homme soleil*, dans le bâtiment municipal désigné en son honneur », a indiqué le maire, monsieur Michel Gilbert, qui était présent au dîner de gala *Les Arts et la Ville*, tenu à Victoriaville en mai dernier, pour recevoir cette distinction.

Une œuvre-trophée a été prêtée à la Ville pour une période d'un an comprenant une plaque honorifique.

Rappelons que ce projet d'intégration de l'art à l'aménagement public a été réalisé à l'automne 2009 et rendu possible grâce à la collaboration de madame Marie-Andrée Leclerc, directrice du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire et à la participation active de monsieur André Michel, artiste et fondateur-président du Musée.

Le réseau *Les Arts et la Ville* compte près de 2 000 membres dont plus de 500 municipalités et près de 200 organisations culturelles.

Pour connaître l'ensemble des distinctions remises à la Ville, visitez la section [Prix et reconnaissances](#) du site Internet de la Ville.

L'information municipale en un seul clic

La Ville a modernisé ses outils d'information et de communication destinés à ses citoyens pour suivre, entre autres, les nouveaux courants technologiques. Le site Internet de la Ville fait peau neuve et propose des renseignements complets et mis à jour quotidiennement. Mont-Saint-Hilaire est également sur Twitter : www.twitter.com/Ville_MSH.

Chantiers prévus à Mont-Saint-Hilaire pour 2010



Plusieurs chantiers se dérouleront au cours des prochains mois sur le territoire. En effet, la Ville investit dans des projets de réfection de rues, de rénovation des infrastructures, dans l'aménagement de parcs et dans la rénovation de bâtiments. Ces projets figurent au plan triennal d'immobilisations de la Ville.

Les citoyens des secteurs visés par les travaux seront informés du déroulement des chantiers à l'avance et au fur et à mesure de leur avancement (voies de contournement, interruption de services s'il y a lieu, etc.).

Pour connaître tous les détails concernant les mises en chantier prévues à Mont-Saint-Hilaire, visitez la section [INFO-TRAVAUX](#) du site Internet de la Ville.

* *Échéanciers provisoires*

Aperçu des mises en chantier prévues		
<p>Montée des trente Détails à venir</p>	<p>Carrefour De Montenach et rue Félix-Leclerc (école de La Pommeraie)</p> <ul style="list-style-type: none"> travaux de voirie aménagement du mail central aménagement de trottoirs et de corridors multifonctionnels <p>Échéancier : septembre à novembre Investissement Ville : 118 000 \$</p>	<p>Terrains multisports école secondaire Ozias-Leduc</p> <ul style="list-style-type: none"> reconstruction des terrains de soccer synthétique et naturel construction de 3 terrains de volleyball de plage réaménagement d'une piste de course <p>Échéancier : juillet à octobre Investissement Ville : 2,3 millions Aide financière obtenue : 1,4 million</p>
<p>Chemin de la montagne Tronçon de la rue des Étangs au chemin des Moulins Détails à venir</p>		<p>Rue Montcalm et Place Diamond</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacement de la conduite d'aqueduc réfection de la chaussée <p>Échéancier : août à décembre Investissement Ville : 360 000 \$ Aide financière : 189 000 \$</p>
<p>Aménagement de la place du quai Phase I Détails à venir</p>	<p>Réhabilitation des conduites d'aqueduc Phase 2 Rues De Beaujeu, Dublin, Marquette et boul. De Montenach Détails à venir</p>	<p>Travaux de rénovation École Sacré-Cœur</p> <ul style="list-style-type: none"> Rénovation de la toiture Travaux intérieurs du rez-de-chaussée <p>Échéancier : août à décembre Investissement Ville : 290 000 \$</p>

Inscription aux cours de natation

Session été 2010



Inscription en ligne !

L'inscription aux cours de natation offerts au Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire s'effectue maintenant en ligne. Convivial et rapide, ce service permet de réduire le temps d'attente et d'accéder directement aux cours disponibles dans le confort de votre foyer. Bien que la Ville privilégie cette nouvelle option en ligne, l'inscription en personne est maintenue.

Inscription par Internet : modalités à suivre

Visitez la section [Cours de natation](#) disponible dans les Services en ligne en page d'accueil du site Internet de la Ville.

Pour consulter les cours :

1. Sélectionnez la session *Été 2010* puis le volet *Aquatique*;
2. Accédez à l'ensemble de la programmation disponible;
3. Sélectionnez le niveau de cours désiré et obtenez les détails relatifs à ce dernier.

Pour vous inscrire :

4. Inscrivez le numéro de la personne à inscrire et son numéro de téléphone;
5. Suivez les indications apparaissant à l'écran et procédez au paiement du cours en ligne (seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées).

Mise à jour chez Desjardins

Desjardins a mis à jour ses serveurs de paiement Web pouvant entraîner des messages d'erreur au moment du paiement en ligne pour les usagers utilisant le fureteur Internet Explorer 7 et 8. Cette situation peut facilement être enrayée par une mise à jour de Windows (*Windows update*) à partir du poste informatique de l'usager. Pour information : windowsupdate.microsoft.com

Pour obtenir un numéro de personne :

Si vous avez déjà procédé, au cours de la dernière année, à l'inscription d'une activité de loisir, vous possédez déjà un numéro de personne. Pour le valider, communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257.

Si vous ne possédez pas de numéro de personne, vous devez vous présenter à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique avec une preuve de résidence. Un numéro de personne vous sera attribué. La date de naissance est une donnée obligatoire pour l'inscription par Internet.

Important : Si, pour une raison hors de votre contrôle, l'inscription a été complétée mais le paiement n'a pas été effectué, vous avez un délai d'une heure pour finaliser le paiement à la réception du Service du loisir et Centre aquatique, sinon l'inscription sera annulée.



Inscription en personne : modalités à suivre

- Se présenter à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique;
- Fournir une preuve de résidence pour les citoyens de Mont-Saint-Hilaire et de Belœil;
- Pour certains cours, le client doit faire la preuve de son âge ou de celui du participant;
- Remettre le carnet de l'élève de la session précédente;
- Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre ne peuvent le faire que pour une seule famille avec une preuve de résidence de cette dernière;
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- Les coûts des inscriptions sont payables par chèque (daté du jour même, à l'ordre de Ville de Mont-Saint-Hilaire), par paiement direct, par cartes de crédit ou par argent comptant. (Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscription).

*Réception du Service du loisir et du Centre aquatique
100, rue du Centre-Civique – 450 467-2854 poste 2257*



Inscription aux cours de natation

Session été 2010

Par Internet : www.villemsh.ca

En personne : réception du Service du loisir et du Centre aquatique
100, rue du Centre-Civique
450 467-2854 poste 2257

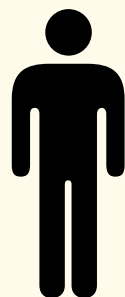
* *L'inscription en personne est maintenue en tout temps.*

Dates d'inscription



Résidents de Mont-Saint-Hilaire

À compter du mardi 8 juin, à 17 h et jusqu'au 17 juin, 17 h



Résidents de Belœil

À compter du jeudi 10 juin, entre 17 h et 18 h 30

Note : La priorité d'inscription en personne est maintenue pour cette période, pour les résidents de Belœil seulement, selon les conditions établies dans l'entente de réciprocité convenue entre cette municipalité et celle de Mont-Saint-Hilaire.



Pour tous

À compter du jeudi 10 juin, à 18 h 30

Avis à la clientèle :

Après la période officielle d'inscription, il est encore possible de s'inscrire à des cours de natation en **personne seulement** selon l'horaire suivant :

Du lundi au vendredi, entre 10 h et 21 h 30

L'évaluation des habiletés aquatiques : un préalable à l'inscription !

L'enfant n'ayant pas suivi de cours au Centre aquatique depuis septembre 2009 doit obligatoirement s'inscrire à l'évaluation de ses habiletés aquatiques. D'une durée de 10 minutes, cette séance permettra de choisir, par la suite, le niveau aquatique approprié pour votre enfant. La séance d'évaluation pour la session estivale se déroulera : **le lundi 7 juin, entre 17 h et 18 h 30.**

Pour fixer votre rendez-vous, communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854 poste 2257.

Une feuille d'évaluation vous sera alors remise certifiant les aptitudes aquatiques de votre enfant et vous sera utile au moment de l'inscription (en ligne ou en personne). Les cours *Étoile de mer I et II*, *Canard* et *Tortue de mer* ne requièrent pas d'évaluation, car les enfants sont classés selon leur âge.



Horaires des cours de natation et coûts

Pour consulter la liste des cours de natation, les préalables, les horaires et les coûts, consultez la section du [Centre aquatique](#) disponible sur le site Internet de la Ville.

Semaine Nationale de Prévention de la Noyade

Du 17 au 24 juillet 2010



Pour une quatrième année consécutive, le Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire participera à la *Semaine Nationale de Prévention de la Noyade (SNPN)* qui se déroulera du 17 au 24 juillet prochain.

Une thématique est associée à chacune des journées de cette semaine afin d'approfondir les connaissances des citoyens concernant divers aspects de la sécurité aquatique comme la sécurité nautique, l'importance d'avoir une piscine résidentielle sécuritaire ou encore la prévention des traumatismes à la colonne vertébrale. De plus, tout au long de la semaine,

des fonds seront amassés de diverses manières pour le *Fonds Simon-Pierre* venant en aide aux victimes de traumatismes associés à l'eau ainsi qu'à leurs familles.

Invitation à tous les citoyens

Nager pour une bonne cause le vendredi 23 juillet prochain !



Dans le cadre de la *Semaine Nationale de Prévention de la Noyade*, tous les citoyens sont invités à nager le **vendredi 23 juillet 2010, de 18 h 30 à 22 h 30**. Les participants pourront amasser de l'argent et nager le plus de longueurs possibles pour atteindre l'objectif provincial fixé à 2 500 km de nage ! Pour plus d'information concernant la SNPN : 450 467-2854 poste 2223.

Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire

Horaire des baignades libres – 20 juin au 21 août 2010

Lundi au vendredi	6 h 30 à 7 h 55	Baignade libre pour adultes
Lundi au vendredi	18 h 30 à 19 h 55	Baignade libre pour tous
Lundi, mercredi et vendredi	20 h à 20 h 55	Baignade libre pour adultes
Mardi et jeudi	21 h à 21 h 55	Baignade libre pour adultes
Lundi au samedi	13 h à 16 h 25	Baignade libre familiale

Autres activités aquatiques

D'autres activités aquatiques spécialisées (aquaforme, aquajogging, aquanatal, etc.) sont offertes par *Aqua Bien-être*.

Pour information ou inscription :

Suzanne Morin, kinésiologue,
au 450 461-0982 ou
www.aquabienetrequebec.com.

La location d'un tricycle tandem maintenant disponible à Mont-Saint-Hilaire



La Ville est heureuse d'offrir un nouveau service aux personnes à mobilité réduite du territoire, soit la location d'un tricycle tandem. Ce vélo adapté, deux places, est un don de l'Association des personnes handicapées de la Vallée du Richelieu (APHVR) en collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Ce projet découle du Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées de la Ville.

Les personnes désirant profiter de ce service doivent être membres de l'APHVR. La location est possible entre 9 h 30 et 20 h 30, pour une période maximale de deux heures par jour, à raison de 5 \$/heure.

Pour des renseignements complémentaires concernant les modalités de location, composez le 450 467-2854 poste 2390.



Surface multisports École-Au-Fil-de-l'Eau Pavillon Hertel

**Horaire – Mercredi au vendredi,
de 18 h à 22 h**

Depuis le 19 mai dernier, la surface multisports est disponible pour la pratique du « rollerhockey ». Le local adjacent à la surface multisports est accessible pour le changement de patins et pour l'accès aux salles de bains.



Parc de planches à roulettes

**Horaire – Dimanche au
samedi, de 8 h à 22 h**

En cas de pluie ou de fortes accumulations d'eau, le site est fermé.

Le port du casque attaché est obligatoire pour tous les participants. De plus, le port des genouillères et coudières est fortement recommandé.

Une visite : des heures de plaisir en perspective cet été à la bibliothèque !

DESTINATION JUNGLE...

Joignez-vous au Club de lecture estival !



Dès le vendredi 18 juin prochain, les jeunes âgés de 12 ans et moins pourront s'inscrire au *Club de lecture d'été de la Banque TD*, en partenariat avec *Bibliothèque et Archives Canada*. Une trousse « amusante » sera remise aux 100 premiers inscrits ! Faites vite !

L'été à la bibliothèque, c'est aussi...

- des nouveaux services à la clientèle à découvrir;
- des nouveautés ;
- des vitrines littéraires et des expositions thématiques;
- le Centre d'Accès Communautaire Internet de la Montérégie (CARIM) et la disponibilité de six postes informatiques dotés de la suite Office;
- une collection, unique en son genre, sur les fées, les elfes, les gnomes, les contes et légendes fantastiques.



Bibliothèque Armand-Cardinal

150, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire
450 467-2854 poste 2268

Horaire estival – 25 juin au 5 septembre 2010 (48 heures d'accueil par semaine)

Dimanche : fermé	Judi : 12 h à 20 h 30
Lundi : 10 h à 18 h	Vendredi : 10 h à 18 h
Mardi : 12 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 17 h
Mercredi : 10 h à 18 h	

La bibliothèque sera fermée les jeudis 24 juin et 1^{er} juillet ainsi que le lundi 6 septembre 2010.

Tarification et abonnement

Pour devenir membre de la bibliothèque, vous devez présenter une carte d'identité et une preuve de résidence au comptoir d'accueil. Les enfants et les adolescents désirant s'inscrire doivent être accompagnés d'un adulte. Pour connaître les coûts, visitez la section de la [Bibliothèque Armand-Cardinal](#) disponible sur le site Internet de la Ville.

À retenir !

Pour découvrir les collections ou vérifier la disponibilité d'un ouvrage, consultez votre [bibliothèque en ligne](#) en tout temps ! Facile et gratuit !

Les activités de l'été à Mont-Saint-Hilaire : diversifiées et gratuites !

La saison estivale s'amorce avec les activités de la fête nationale des 23 et 24 juin. Les spectacles en plein air du *Cabaret de l'heure mauve* sont également de retour en juillet. Plus tard cet automne, l'événement du land art sera présenté pour une quatrième édition. De quoi à voir et à faire à Mont-Saint-Hilaire !

La Fête nationale du Québec



GRATUIT

La grande tablée, dès 11 h 30

Organisée en collaboration avec l'organisme Patrimoine hilairemontois

Salle Stella-Desmarais, derrière l'église St-Hilaire

Au menu : soupe, fromages, pommes de Mont-Saint-Hilaire, jus et café !

École Sacré-Cœur, rue Saint-Hippolyte

- Présence de conteurs
- Exposition des artéfacts de Patrimoine hilairemontois
- Exposition de dessins des élèves de l'école La Pommeraie
- Musique et danse traditionnelle et populaire
- Visites guidées du vieux village et de l'église

Les discours patriotiques menant au salut au drapeau sont prévus à 13 h.

Juin – Fête nationale

Vieux-village

23 juin, à 22 h

Feux d'artifice

Devant le terrain de l'église St-Hilaire

Fermeture du chemin des Patriotes Nord en soirée

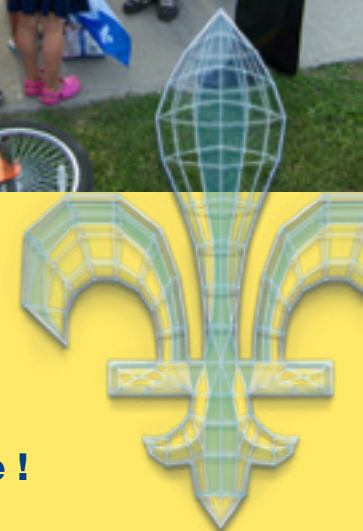
24 juin, dès 11 h

Vive les vacances !

Activités gratuites pour toute la famille !

- Ambiance d'une kermesse et jeux d'adresse
- Animation et maquillage pour les enfants

Sur le site de l'église St-Hilaire/angle des rues Sainte-Anne et Saint-Hippolyte



Juillet – Cabaret de l'heure mauve 2010

Du 7 au 21 juillet, à 20 h, sur l'esplanade de l'hôtel de ville – 100, rue du Centre-Civique

Dorénavant à 20 h !



La série en plein air du *Cabaret de l'heure mauve* est de retour pour une septième saison, pour trois mercredis en juillet, sur l'esplanade de l'hôtel de ville, dans un décor enchanteur à l'heure à laquelle le coucher du soleil enveloppe la montagne d'un mauve exquis. De nouveaux artistes vous feront danser au rythme de l'été !

Mercredi 7 juillet : Karkwa

Ayant fait paraître récemment leur quatrième album *Les chemins de verre*, la musique de *Karkwa* a gagné l'estime du public et des critiques. Formé en 1998, le groupe a remporté de nombreux prix Félix en plus d'être nommé Sacré talent 2006 par la Société Radio-Canada. Un spectacle pop-rock qui promet !

Information sur le groupe : www.karkwa.com



Crédit photo : Valerie Jodoin-Keaton

Mercredi 14 juillet : Chic Gamine

Originaire de Winnipeg, *Chic Gamine* pousse sa chansonnette depuis 2007. Le groupe, lauréat du prix Juno de l'album traditionnel de l'année en 2009, est composé de quatre chanteuses et d'un batteur. Cordes vocales et percussions à l'honneur. Country folk en passant par le gospel... à découvrir !

Information sur le groupe : www.chicgamine.com



Crédit photo : Matthieu Bichat

Mercredi 21 juillet : Antoine Gratton en trio

Trois albums à son actif, cet homme-orchestre maîtrise la musique, le clavier et la scène d'une main de maître. Récipiendaire du prix Juno du meilleur album francophone en 2007, Antoine Gratton offre toujours des performances inoubliables, éclatées et entraînantes. À voir absolument !

Information sur l'artiste : www.antoinegratton.mu



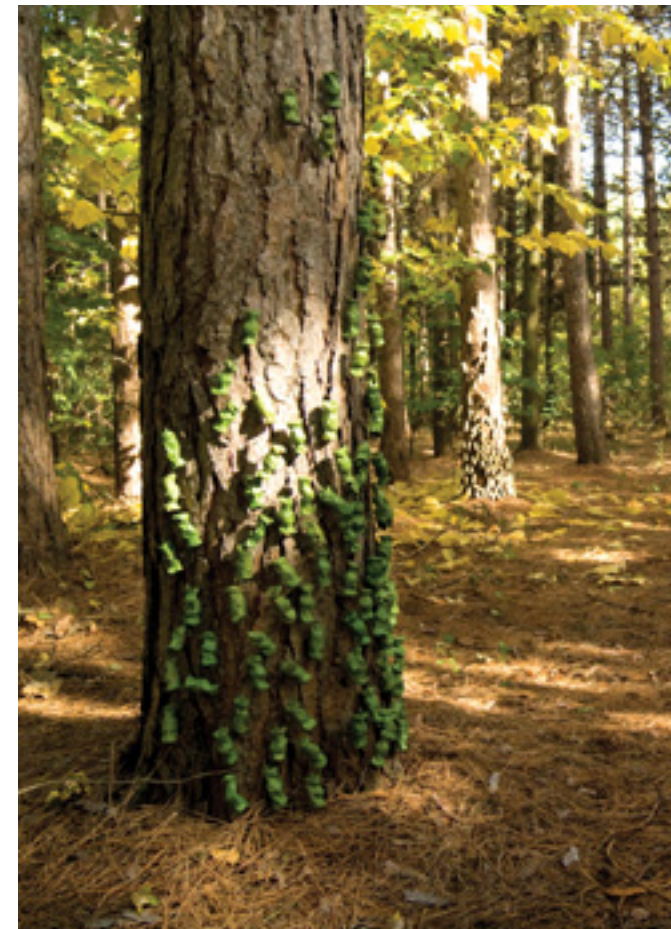
En cas de pluie

Les spectacles auront lieu dans l'amphithéâtre de l'école secondaire Ozias-Leduc située au 525, rue Jolliet, à Mont-Saint-Hilaire.

Le land art de retour cet automne ! Du 13 au 17 octobre



Photo : Gilles Arbour



Photos : Marise Vitti

Cette exposition originale, reposant sur le principe de créer des œuvres d'art en plein air et composées essentiellement de matières brutes, permet d'oser, d'innover et même, de sortir des sentiers battus ! Le land art suscite des réactions, des discussions, fait rire et réagir ! Une fois de plus cette année, une dizaine d'artistes s'inspireront du site enchanteur du verger du Pavillon de la pomme, ayant comme toile de fond le mont Saint-Hilaire, pour créer des œuvres uniques. À voir !

Pour revivre les éditions antérieures et admirer les œuvres, visitez la section [Culture](#) du site Internet de la Ville.



Harmonisation des limites de vitesse à Mont-Saint-Hilaire

Le Conseil municipal adoptera prochainement le *Plan des limites de vitesse* de la Ville. À l'instar d'autres municipalités au Québec, Mont-Saint-Hilaire emboîte le pas et harmonise les limites de vitesse à 40 km/h pour plusieurs quartiers

du territoire. Ce projet vise notamment à réduire la vitesse au volant et à favoriser la sécurité de tous les citoyens. De nouvelles limites de vitesse seront en vigueur prochainement. Soyez vigilants !



Programme d'économie d'eau potable



Mont-Saint-Hilaire participe cette année encore au Programme d'économie d'eau potable et invite ses citoyens à préserver cette ressource.

? Saviez-vous que...

Un boyau d'arrosage débite 1 000 litres d'eau par heure ? Pour arroser vos bordures et votre jardin, munissez-vous d'un baril récupérateur d'eau de pluie que vous installerez sous les gouttières et vous économisez ainsi jusqu'à 6 000 litres d'eau par année, soit la quantité d'eau qu'une personne boit en trois ans.

Pour d'autres capsules d'information, visitez la section [Eau potable](#) du site Internet de la Ville.

Heures d'arrosage

Du 1^{er} mai au 30 septembre

L'arrosage des pelouses, fleurs et potagers est permis entre **20 h et 22 h**, du 1^{er} mai au 30 septembre, selon un horaire attribué par adresse civique. Consultez les [heures d'arrosage](#) permises affichées sur le site Internet de la Ville.

L'arrosage doit être effectué à l'aide d'un arrosoir manuel ou d'un tuyau domestique muni d'un dispositif d'arrêt automatique lorsque relâché.

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR) est l'autorité compétente pouvant émettre des interdictions d'arrosage.



Horizon

GRAPHISME :

Les Productions Saint
www.productionssaint.com

PHOTOS :

Ville de Mont-Saint-Hilaire
Les Productions Saint

COORDINATION :

Division culture et
communications
information@villemsh.ca

Les dénominations
d'individus englobent le
féminin et le masculin afin
d'alléger la présentation.